

ANALYSE DES CENDRES DES SALINES.

Antoine Laurent Lavoisier

M. le contrôleur général ayant fait adresser à MM. Macquer et Lavoisier des échantillons de cendres des salines, ils ont procédé à leur examen conformément à ses intentions.

Ils ont analysé ces cendres dans trois états : 1° telles qu'elles sortent des fourneaux ; 2° tamisées au crible de peau ; 3° tamisées dans un tamis de crin.

Les cendres non tamisées ont donné, par livre, 2 onces 7 gros d'un résidu salin, qui s'est trouvé contenir 2 onces 1 gros de sel marin et 7 gros d'alcali fixe.

Les cendres criblées à la peau ont donné 2 onces 0 gros 30 grains de résidu salin, composé de 1 once 3 gros 6 grains de sel marin et de 5 gros 24 grains d'alcali fixe.

Enfin les cendres tamisées au tamis de crin ont donné 1 once 6 gros 48 grains de résidu salin, composé de 1 once 1 gros 60 grains de sel marin et de 5 gros d'alcali fixe.

Il résulte de ces expériences que les prétendues potasses qu'on pourrait faire avec ces cendres contiendraient par quintal les quantités qui suivent d'alcali et de sel marin.

POTASSE PROVENANT DES CENDRES NON TAMISÉES.

Sel marin : 70 livres, 13 onces, 3 gros.

Alcali fixe : 29 livres, 2 onces, 5 gros.

Total : 100 livres, 0 onces, 0 gros.

POTASSE PROVENANT DES CENDRES CRIBLÉES AU CRIBLE DE PEAU.

Sel marin : 67 livres, 8 onces, 2 gros.

Alcali fixe : 32 livres, 7 onces, 6 gros.

Total : 100 livres, 0 onces, 0 gros.

POTASSE PROVENANT DES CENDRES PASSÉES AU TAMIS DE CRIN.

Sel marin : 66 livres, 5 onces, 0 gros.

Alcali fixe : 33 livres, 11 onces, 0 gros.

Total : 100 livres, 0 onces, 0 gros.

LETTRE DE M. MACQUER

AU SUJET DE L'ANALYSE CI-DESSUS.

J'ai l'honneur de vous envoyer le projet de rapport, que j'ai rédigé sur les cendres des salines de Franche-Comté, d'après les expériences que nous avons faites ensemble, et l'examen particulier que j'ai fait ici du sel neutre mêlé avec l'alcali que la lixiviation extrait de ces cendres, et que nous avons séparé très-exactement de cet alcali. J'ai opéré sur la portion de ce sel neutre que vous m'avez confiée. J'ignore si vous avez eu le même résultat que moi sur la nature de ce sel neutre ; mais vous verrez, par les expériences très-exactes dont le détail est dans le mémoire, que ce sel neutre n'est point du sel marin, mais seulement du sel fébrifuge de Sylvius, comme je l'avais soupçonné d'après sa saveur. Je désire fort que nous soyons d'accord sur cet objet, et, connaissant votre exactitude, je n'en puis même presque douter, parce que je suis très-sûr de mes expériences.

J'ai l'honneur, etc.

MACQUER.

A Gressy, proche Claye, route de Meaux, 19 septembre 1783.